

Procès-Verbal du 2nd conseil d'école du 20/03/2023

Ecole de La Lèze - L'Albenc

Les membres du conseil d'école présents :

Les élus :

Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires

Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) :

Mme Agnès FRANÇOIS

L'équipe enseignante :

Mme PIERSON (PS/MS)

M. JOBIN (GS/CP), directeur

Mme ECOSSE (GS/CP)

Mme GIRON (CP/CE1)

Mme DUPEUX (CE1/CE2)

Mme GARREL (CE2/CM1)

Mme CHANOVE (CM1/CM2)

Mme DUSSERT (CM2)

Les représentants des parents d'élèves :

Mmes. FILLET, ROVERA, GLENAT, VALLIN, M. JOURDAN

Les membres du conseil d'école excusés :

M. Frédéric NOBLE, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin

Mmes Daphné MARTIN (CP/CE1), Marie-Andrée MARTIN (CM2), enseignantes

M. Pierre BLUNAT, DDEN

Mmes FOREST, KAPFER, BERTHET, FABARON, FAYARD, TARET, TROCHERIE, BERTOMEU, CECCHINI, Déléguées des parents d'élèves

Préambule :

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
 - participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
 - donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - Les actions pédagogiques et éducatives
 - L'utilisation des moyens alloués pour l'école
 - Les conditions d'intégration des enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
 - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
 - donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives
- Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

- Généralités concernant l'école:

- Rentrée 2023/2024 : **Prévisionnel au 20/03/2023.**

À ce jour les effectifs 2023/2024 sont :

	11 PS	21 CP	25 CM1
	11 MS	17 CE1	21 CM2
	13 GS	28 CE2	
soit	35 élèves de cycle 1	66 élèves de cycle 2	46 élèves de cycle 3

soit 147 élèves

sur 7 classes : 21 élèves par classe,

sur 6 classes : 24,5 élèves par classe,

d'où la mesure de fermeture de classe annoncée par la DSDEN.

Fermeture de classe : seuil et explications. Pour établir la fermeture ou l'ouverture de classe, les objectifs fixés par la DASEN sont :

-26 élèves en moyenne par classe en élémentaire.

-27 élèves en moyenne par classe en maternelle.

Pour une école primarisée comme la nôtre, le seuil est donc compris autour de 26/27.

Toutefois, les classes de GS, CP et CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves.

À ce jour, l'école n'atteint pas cette moyenne, c'est pourquoi une mesure de fermeture a été prononcée. Cependant, M. JOBIN fait remonter les effectifs régulièrement afin que l'inspecteur, M. NOBLE, puisse avoir les chiffres à jour et suivre l'évolution de la situation.

Impact sur l'équipe enseignante, sur les effectifs de classe.

Lorsqu'une fermeture est prononcée, c'est le dernier enseignant arrivé qui bénéficie d'une bonification de points pour participer au mouvement interdépartemental et obtenir un nouveau poste dans une autre école. Ici, Mmes CHANOVE et MARTIN (Marie-Andrée) étant arrivées la même année, c'est le barème brut au moment de l'obtention du poste qui prévaut. Par conséquent, c'est Mme CHANOVE qui devra malheureusement quitter l'école .

- Evaluations nationales CP et RASED mi-parcours : Elles ont eu lieu en janvier pour les 2 classes de CP. Dans le même temps, tous les CP ont passé les évaluations de mi-CP du RASED, avec Mme DIAB, maîtresse E. Elles permettent d'identifier les acquis et les fragilités des élèves afin de proposer une aide adaptée.

Dans la classe de M. JOBIN, les résultats sont très satisfaisants pour 4 élèves, satisfaisants pour 1 élève avec quelques points à renforcer et fragiles pour 1 élève. Les résultats ont été communiqués aux familles et M. JOBIN a rencontré chaque famille pour en discuter et proposer des aides.

Dans la classe de Mmes MARTIN et GIRON, les résultats ont également été communiqués aux familles et les enseignantes ont rencontré les familles pour les enfants à qui il fallait proposer des aides.

- Médecine Scolaire : les enfants de CE2 et de GS ont été vus par l'infirmière scolaire et ceux de MS, par la PMI. Suite à ces visites, les enfants qui en avaient besoin, seront reçus, avec leur famille par le médecin (le 16 mai) ou des recommandations vers des spécialistes (ophtalmologiste, dentiste...) ont été notifiés aux familles. Les enfants de CM2 seront vus sur cette fin de semaine et début de semaine prochaine.

- Projet de classe, d'école :

ECOLE :

- Le goûter de Noël collaboratif : chaque classe a réalisé quelque chose pour 2 ou 3 autres classes. Retour positif : Les enfants ont apprécié ce moment de partage et la présence d'un père Noël.

- Spectacle de Noël sur le thème des percussions pour introduire le cycle « Percussions » qui aura lieu en mai / juin pour toutes les classes.

- Carnaval : le 31 mars et goûter amené par les familles, soit de quoi manger, soit de quoi boire.

- Cross coopératif : jeudi 6 avril de 8h30 à 10h30 avec goûter offert par l'école.

Il est rappelé la nécessité d'avoir de nombreux parents pour ces deux manifestations afin d'assurer l'encadrement et la sécurité des enfants. Sans cela, les manifestations seront annulées. Un mot est passé dans tous les cahiers de liaison des familles pour que les parents s'inscrivent.

- Escape Game organisé par les membres du Sou des écoles sur le temps scolaire avec un goûter offert pour les classes. Il aura lieu le vendredi 7 avril. Des parents, en nombre plus restreint, sont aussi nécessaires pour le bon fonctionnement de l'activité.

- Cycle Rugby : Du 25 avril au 22 juin. Les mardis pour la classe de Laëtitia et de Daphné, les jeudis, les autres classes. Le planning sera communiqué avant les vacances.

CLASSES/CYCLES :

- Pour les CP et les CE1 : cycle piscine qui commencera le lundi 3 avril et se prolongera jusqu'au 3 juillet. Merci aux parents agréés et non agréés qui se sont portés volontaires pour accompagner les classes et permettre la réalisation du cycle dans de bonnes conditions.

Les CE2 seront pris en charge par Mme ECOSSE. Les CP/CE1 seront accompagnés à la piscine par Mmes DUPEUX et GIRON.

- Cycle Handball pour les classes de Mmes CHANOVE et DUSSERT/MARTIN, soit les CM1/CM2 avec rencontre sportive sous la forme d'un petit tournoi à Saint-Marcellin, le mardi 6 juin 2023.

- Point par classe

Classe de PS/MS :

-Sortie au Grand Séchoir de Vinay pour visiter l'exposition commentée sur la forêt « Art Project Forest » le 24/11/2022.

-Sortie « Nature » au-dessus de L'Albenc : Recherche de traces et indices de vie des animaux ; Travail autour des arbres : les différentes essences et observation des feuilles.

Une 2ème sortie sera faite au printemps pour comparer la forêt avec les observations faites en automne.

-Sortie à Saint-Quentin Fallavier pour clôturer le projet sur les châteaux forts : Visite du château et participation à 3 ateliers : 1) combat d'épée, 2) armoirie : production d'un blason 3) soin des chevaux.

-Animation Tri des déchets avec l'intervention d'une animatrice de la SMVIC.

Classe de GS/CP :

-Sortie au Grand Séchoir de Vinay pour visiter l'exposition commentée sur la forêt « Art Project Forest » le 24/11/2022. Un moment très intéressant où les enfants ont pu observer et comprendre différents points de vue et expressions de sentiments par rapport à la forêt et au risque de déforestation. En parallèle, un atelier bricolage (réalisation d'un cactus) a été mené.

-En cours de préparation et d'organisation, la 2nde sortie ENS.

Classe de CP/CE1 :

-Continuité des sorties nature avec le projet ENS : la 2ème sortie devrait être programmée prochainement.

-Sortie dans les Chambarans : Observation de la nature.

-Animation Tri des déchets avec l'intervention d'une animatrice de la SMVIC.

-Travail autour de la noix pendant la semaine du goût.

-Projet départemental « Correspondance photographique » : Travail autour de la photo, des ombres et apprentissage de l'utilisation de l'appareil photo.

Classe de CE1/CE2 :

-Finalisation de l'affiche pour le concours sur les fruits et légumes. La classe a fini 9ème des classes de cycle 2 ayant participé : Beau résultat, les élèves étaient contents et fiers d'eux. Ils ont gagné un jeu de société sur Arcimboldo, des petits magazines sur le thème des fruits et légumes, 3 affiches qui ont été déposées dans le hall du bâtiment maternelle, à la cantine et dans le hall du bâtiment maternelle.

-Activité « Biathlon » : Initiation au tir à la carabine et réalisation de parcours de motricité pour gérer l'essoufflement. Projet finalisé par une sortie : Matinée biathlon avec parcours en raquettes et tir à la carabine ; Après-midi promenade en raquettes avec un animateur nature pour travailler sur les arbres, les traces et indices de vie. Très belle journée avec un temps ensoleillé et de la neige.

Classe de CE2/CM1 :

-Projet « Djembé » réalisé en classe.

-Projet d'écriture d'un livre, en cours de réalisation.

-Classe découverte, les 1er et 2 juin prochains, aux Ecouges. Le dossier a été validé par l'équipe de circonscription et en attente de validation par la DSDEN.

-Une association de Vinay viendra faire une intervention sur les abeilles, présentation de ruches... et un travail autour des insectes sera fait.

-Projet intergénérationnel via la SMVIC et la semaine de l'autonomie. La classe rencontrera le 8 juin des personnes âgées pour partager des ateliers.

Classe de CM1/CM2 :

-Projet « école et cinéma » avec le visionnage de 2 films déjà : Une vie de chat (film d'animation) et Jour de fête. Il restera 1 film à visionner en juin : Swing. Ce projet permet aux élèves d'affiner leurs choix et leurs points de vue, leur esprit critique et un travail est fait avant / après le film.

-Projet « bois » avec la Charte des Chambarans. 1 animation en janvier avec manipulation et utilisation de machines à bois : création d'objets par petits groupes et création personnelle avec

les chutes de bois. 1 animation en classe avec des ateliers plus pédagogiques en présence de parents (merci!) autour des différentes essences de bois, comment les reconnaître, donner leur âge... Une 3ème animation aura lieu à Roybon : sortie pleine nature. Le projet est entièrement financé par la Charte des Chambarans.

-Travail sur le handicap impossible en raison des différents cycles sportifs mis en place sur la dernière période.

Classe de CM2 :

-Activité « Biathlon » : Initiation au tir à la carabine et réalisation de parcours de motricité pour gérer l'essoufflement. Projet finalisé par une sortie : Matinée biathlon avec parcours en raquettes et tir à la carabine ; Après-midi promenade en raquettes avec un animateur nature pour travailler sur les arbres, les traces et indices de vie. Très belle journée avec un temps ensoleillé et de la neige.

-Projet « école et cinéma » avec le visionnage de 2 films déjà : Une vie de chat (film d'animation) et Jour de fête. Il restera 1 film à visionner en juin : Swing. Ce projet permet aux élèves d'affiner leurs choix et leurs points de vue, leur esprit critique et un travail est fait avant / après le film.

- Sécurité :

- La sécurisation des fenêtres du premier étage est-elle d'actualité pour cette année scolaire ? : Aucune sécurisation supplémentaire ne sera faite dans la mesure où les hauteurs d'ouverture sont réglementaires, aux normes. Il est proposé d'ouvrir uniquement en oscillo-battant ces fenêtres lors des périodes chaudes pour sécuriser davantage.

- Fermeture à clé des différentes salles côté maternelle : La commande a été passée, la mairie posera les barillets dès réception. Mme LYONNE fera le point avec l'adjoint aux travaux pour vérifier la prise en charge de la fermeture de la tisanerie.

- 2ème ouverture dans les classes de Mmes CHANOVE et GARREL : où en est l'étude ? : Le devis a été reçu et l'étude est en cours. Elle devrait être finalisée pour que les travaux puissent se faire pendant les vacances d'été. Mme GARREL sera informée des travaux qui seront réalisés, il a été entendu qu'il faut limiter au maximum l'impact dans sa classe.

- Exercice incendie.

- Exercice PPMS « Risques majeurs » : Confinement suite à un véhicule accidenté contenant des matières toxiques (nuage toxique).

Ces 2 exercices auront lieu avant ou tout de suite après les vacances de printemps.

- Services périscolaires :

- Questionnaire cantine... Le sujet est-il clos ? Pas de retour de Mme LYONNE à ce jour... Mme LYONNE précise qu'un retour a été fait, à l'heure d'aujourd'hui aucun questionnaire ne sera diffusé. En effet, le questionnaire envisagé était fastidieux à compléter pour les différentes parties : employés communaux, enfants via les enseignants. Il ne pouvait donc pas être diffusé en l'état.

- Pas de place pour l'étude le 2 du mois pour inscription le mois suivant : les annulations n'auraient pas été prises en compte à cette date... problème réglé directement avec la mairie.

Question : Est-ce que la solution pour soulager les instituteurs et l'étude, ne serait-elle pas d'ouvrir la garderie aux primaires pour les parents qui le souhaitent (quand 16h30 est trop juste pour récupérer son enfant et qu'il n'y a pas réellement besoin de rester à l'étude !) ?

A l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'ouvrir la garderie de 16h30 aux enfants de primaire. En effet, à ce jour la mairie n'a pas le personnel nécessaire pour encadrer la garderie dans le cas où les enfants seraient trop nombreux.

Si des parents se trouvent en difficultés pour inscrire leur enfant à l'étude, ils ne doivent pas hésiter à contacter la mairie pour essayer de trouver une solution : ouverture d'un groupe supplémentaire si des enseignants sont disponibles...

Devant le nombre important d'enfants dans chaque groupe, il est demandé aux parents de vérifier les devoirs. Certaines fois, tout ne peut être fait. Il en va de leur rôle de parents de faire cette vérification.

-Questions diverses :

- Conseil de délégués : Des conseils de délégués ont été élus en octobre. La 1ère réunion a eu lieu le mardi 27 février. Une rencontre avec M. Le Maire, Albert BUISSON, s'est tenue le mardi 14

mars suite au courrier réalisé par les délégués enfants. Un banc de l'amitié, décoré par toutes les classes, sera mis en place dans chaque cour et des règles simples, applicables et respectables pour les différents jeux de cour sont en cours de réflexion et de préparation.

- Discrétion des parents et propagation de fausses rumeurs : Depuis quelques temps des rumeurs sur certains enseignants reviennent à leurs oreilles. Il est rappelé aux parents de respecter une certaine discrétion quant aux absences des enseignants ou propos dits par ces derniers. La propagation de fausse rumeur peut s'apparenter à de la diffamation, réprimable par la loi (jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende). Merci d'en prendre note.

- Budget alloué à l'école par la mairie et les investissements (travaux programmés) : Voici le budget prévisionnel arrêté en commission « budget » qui sera soumis prochainement au vote du conseil municipal.

45 € par enfant pour l'achat des fournitures scolaires, soit 6 975 €.

150 € pour la direction (achat de consommables pour la partie administrative de l'école)

500 € pour du matériel spécifique pour les EBEP (Enfant à Besoins Educatifs Particuliers)

1 650 € pour l'achat de matériel de sport : tapis de gymnastique, ballons

1 500 € pour le renouvellement des livres scolaires

400 € pour la prise en charge de l'adhésion à l'OCCE

1 600 € pour la prise en charge du cycle « piscine »

A ces montants, s'ajoute la pris en charge par la municipalité de nombreux autres postes de dépenses, entre autres :

-Le coût du personnel (ATSEM)

-La location du copieur et des copies (2 588 €)

-Les frais d'affranchissement du courrier

-Les charges de dépenses énergétiques et électriques

-La téléphonie et les abonnements internet

- Participation de la mairie au nouvel « Appel à projet » pour l'équipement en outil numérique pour la maternelle : La mairie a répondu à un appel à projet pour doter en équipement numérique les classes de maternelle : écran/tablettes/logiciels. En attente d'un retour positif du département.

-Remerciements :

- Mme DUPEUX souhaite remercier la municipalité pour les travaux réalisés pendant les vacances de février suite au dégât des eaux qui avait eu lieu dans sa classe.

- L'aide du CCAS pour la classe découverte de Mme GARREL pour certaines familles.